

Qu'est-ce qu'un SESSAD ?

Services d'Education et de Soins Spécialisés A Domicile

Rôle

Les SESSAD sont des structures mobiles destinées à maintenir ou réintégrer l'enfant en situation de handicap dans son milieu naturel de vie en assurant les soins, le soutien éducatif et le suivi nécessaires.

Les SESSAD interviennent dans les **différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent** (domicile, crèche, école...) et dans les locaux du service.



Admission

0 à 20 ans

Selon les SESSAD...



Décision de la CDAPH

PPS

La prise en charge de l'enfant par un SESSAD n'est possible qu'à la condition que la CDAPH l'ait orienté vers ce type de structure.

La prise en charge assurée par le SESSAD est, comme pour les établissements, **une prise en charge pluridisciplinaire.**

Chaque SESSAD est spécialisé par type de handicap et porte des appellations différentes: SEES, SIDVA, SSESD, SAAAS, SSAD, SSEFS, SSEFIS...



Composition d'un SESSAD

Equipe pluridisciplinaire



médecins, éducateurs spécialisés, psychomotriciens, orthophonistes...



Enseignant(s) spécialisé(s)



Assistante sociale

Rôle de l'enseignant spécialisé

Il est appelé à aider un collègue non spécialisé à accueillir un élève en situation de handicap dans sa classe.

Il peut prendre en charge l'élève dans l'école, en dehors de l'école, mais toujours en relation avec l'enseignant du milieu ordinaire qui a l'élève dans sa classe.



Voir l'infographie sur les modalités de prise en charge.

